

Demandes de subvention

Demandes de subventions closes.

Pour toute demande de **subvention de fonctionnement**, il vous faut remplir le **formulaire** puis de déposer le dossier complet en Mairie.

Il en va de même pour une demande de **subvention pour une animation spécifique**, il vous suffit de remplir le **formulaire**, puis de déposer le dossier complet en Mairie.

Les dossiers incomplets ne seront pas étudiés, merci de votre compréhension.

Plus d'infos



Subventions: Subventions aux associations

Adresse : Hôtel de Ville

16, Boulevard du Maréchal Joffre

BP 106 34250 Palavas-Les-Flots

Horaires : Du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Le vendredi de 8h30 à 12h.

Site ville

Site tourisme

Téléphone 04 67 07 73 30

Mail

Sur Servicepublic.fr :

Déclaration de l'état des immeubles dont l'association est propriétaire (formulaire) (Formulaire 13970*01)

Accéder au Formulaire – Cerfa 13970*01

Permet de déclarer l'état initial et les modifications (acquisition(s) et/oùaliénation(s)) du patrimoine immobilier de votre association.

Le numéro de dossier demandé en page 1 est le numéro RNA (numéro d'inscription au répertoire national des associations) : il ne peut pas être indiqué lors de la déclaration de la création de l'association.

Attention

ce formulaire ne concerne pas l'Alsace-Moselle.



**Ville de
Palavas-les-Flots**

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : 04 67 07 73 00